

**DELIBERATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

**Séance du 14 Novembre 2017**

**Délibération n°83- 2017 relative à la modification de l'article 26 des Statuts de l'URCA**

**VU le décret n°2017-610 du 24 Avril 2017,**  
**VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission des Statuts,**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve la modification de l'article 26 des Statuts de l'URCA.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	19
Membres en exercice	36	Membres représentés	12
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	12		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée


**Visa du Président**  
 Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Tableau sur l'article 26 des Statuts de l'URCA

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 20-11-2017

Document mis en ligne le : 20-11-2017